

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 32 (1956)

Heft: 4

Rubrik: Echos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui l'on fait naturellement un renvoi) mais sous le titre. Les éditions de lois et les codes reçoivent aussi sur leur fiche principale la vedette de matière. De même les livres liturgiques ne sont pas catalogués sous Eglise catholique, mais sous leur titre.

Nous ne fabriquons surtout pas un nom arbitrairement à l'intention d'un groupe ou d'une catégorie quelconque de personnes, simplement pour doter une publication anonyme d'une vedette collective. Nous ne traduisons pas non plus les noms étrangers. Lorsqu'une indication n'est pas donnée, lorsqu'elle n'existe pas objectivement, aucun usager ne cherchera cette vedette. Inventée, la vedette collective n'est pas un moyen de trouver une publication, mais plutôt de la dissimuler! Elle n'a donc aucun sens. Seule une personne collective, réellement organisée, capable d'agir et pourvue d'un nom déterminé vaut pour nous comme auteur-collectif. Ces personnes existent, elles se présentent aussi comme auteurs, et nous croyons que la tentative de les concevoir comme tels et de les mettre en valeur dans le catalogue alphabétique est judicieuse et utile, même si les règles qui aident à atteindre ce but paraissent compliquées sur certains points et peuvent soulever des objections.

ECHOS

Schweiz — Suisse

Die 17. Generalversammlung der Schweiz. Vereinigung für Dokumentation 6./7. Mai 1956

Mit der Wahl der Industriestadt Winterthur zum Ort ihrer Generalversammlung wollte die SVD die Bedeutung ihrer Beziehungen zur schweizerischen Maschinenindustrie betonen, welche die Bestrebungen der Vereinigung seit ihrer Gründung stets unterstützt hat. Daß wir bei der Firma Gebrüder Sulzer AG. zu Gast sein durften und von dieser mit aller Herzlichkeit aufgenommen wurden, ist ein weiterer Beweis unseres guten Verhältnisses zu dieser Industrie.

Die Veranstaltung von Winterthur wies zwei Hauptteile auf: die Generalversammlung am Sonntag nachmittag und die Arbeitstagung « Die Dokumentation in der Maschinenindustrie » am Montag vormittag. Beides fand im Konferenzsaal der Firma Gebrüder Sulzer AG. statt, also in jenem umgebauten Gebäude, in welchem vor mehr als 100 Jahren der erste Gießofen stand.

Um 15.30 Uhr konnte der Präsident, Dipl. Ing. U. Vetsch, Direktor der S. Gall.-Appenz. Kraftwerke AG., St. Gallen, die Generalversammlung vor fast 100 Personen eröffnen. In der Begrüßung dankte der Präsident der Firma Gebrüder Sulzer AG. für das Gastrecht und ihre liebenswürdige Aufmerksamkeit, die es ermöglichte, allen Teilnehmern das Nachtessen unentgeltlich anzubieten.

Die Versammlung mußte lediglich die statutarischen Geschäfte behandeln, die im Sinne der Anträge des Vorstandes, der am Vormittag darüber beschlos-

sen hatte, rasch erledigt wurden. Leider waren zwei Rücktritte aus dem Vorstand mitzuteilen, nämlich der Herren Von der Mühl (Afico, La Tour-de-Peilz) und E. Schnitzler (Oberbibliothekar an der Ecole polytechnique de l'Université cantonale in Lausanne). Die beiden Rücktritte hängen zusammen mit der Übernahme neuer dienstlicher Funktionen und werden umso lebhafter bedauert, als es sich um Vertreter der Westschweiz handelt, der die SVD im Vorstand eine angemessene Mitsprache sichern möchte. Den Ersatz dieser beiden geschätzten Mitarbeiter wird das Bureau im Laufe des Jahres prüfen.

Eine wesentliche Ergänzung der Tätigkeit von Bureau, Vorstand und Sekretariat bildet die Bearbeitung von Spezialfragen in den verschiedenen Arbeitsausschüssen, worüber die Ausschußpräsidenten wie üblich berichteten. Der Ausschuß für Ausbildungsfragen sah von eigenen Kursen ab, weil er zwei andern Veranstaltungen der SVD den Vorrang überließ. Im Ausschuß für Klassifikationen waren Fragen der Revision der Internationalen Dezimalklassifikation Hauptgegenstand der Beratungen, wobei Vorschläge von E. Kocherhans (Aluminium Neuhausen) über Oberflächenbehandlung und Atomenergie im Vordergrund standen. Der Haltbarkeit der Mikrofilme widmete der Ausschuß für technische Hilfsmittel seine besondere Aufmerksamkeit. Schwierige Probleme der Anwendung der Lochkarte in der Dokumentation meisterte der noch junge Ausschuß für die mechanische Selektion und eröffnete damit neue Einsatzmöglichkeiten für die maschinelle Lochkarte. Das größte Arbeitspensum aber bewältigte ohne Zweifel der Ausschuß für die Textildokumentation mit seinem Unterausschuß für Klassifikation und Terminologie; er organisierte die gemeinsame Auswertung der Fachliteratur und bearbeitete die Revision eines Teils der Internationalen Dezimalklassifikation für dieses Fachgebiet. Hier darf die große Arbeit von Herrn E. Cuhe (Heberlein & Co., Wattwil) anerkennend erwähnt werden.

Nachdem Herr Mathys den Dank der Mitglieder für die geleistete Arbeit ausgesprochen hatte, konnte der Präsident die Generalversammlung schon um 16.30 schließen.

Kurz nachher begrüßte uns in der Gemäldegalerie der Stiftung Oskar Reinhart Herr W. Pfaehler, Direktor des städtischen Elektrizitätswerkes, im Namen der Stadtbehörden, die zudem mit einem willkommenen Apéritif aufwarteten und die Eintrittsgebühr für die Besichtigung übernahm. Diese stand unter der Führung von Frl. Dr. E. Stähelin, Konservatorin der einzigartigen Sammlung. Trotz der nur knappen Zeit wußte Frl. Dr. Stähelin durch die kurze Erläuterung der markantesten Bilder die Entwicklung der Malerei des 18. Jahrhunderts in ihren wesentlichen Phasen eindrucklich zu skizzieren.

Zum gemeinsamen Nachtessen kamen die Teilnehmer um 19.30 Uhr im ehrwürdigen Schloß Wülflingen zusammen, wo der Präsident als Gäste besonders Herrn Pfaehler, als Vertreter der Stadtbehörden von Winterthur, und Herrn Direktor Dr. Bourgeois, als Vertreter der Vereinigung schweiz. Bibliothekare, willkommen hieß.

Am Montag begann schon um 9 Uhr die Arbeitstagung über « Die Dokumentation in der Maschinenindustrie ». Herr Direktor Max Trechsel von der Firma Gebrüder Sulzer AG. hielt dazu das Einleitungsreferat. Dabei konnte er dank seiner Stellung als Direktor in einer großen Industriefirma auf zwei Erfahrungskreise abstellen, nämlich a) die Bedürfnisse eines großen Fabrikations-

betriebes inbezug auf die rasche und umfassende Auswertung der Literatur und b) auf seine Einblicke in die Organisation der Dokumentation als Initiant zur Schaffung einer fabrikinternen Dokumentationsstelle. Er unterstrich, daß Dokumentation ein Mittel in der Rationalisierung des Betriebes darstelle, weil der einzelne Spezialist die Literatur ohne zweckmäßige Hilfe nicht mehr bewältigen könne. Läßt sich dank der Dokumentation auch nur ein Versuch abkürzen oder vermeiden, so bedeutet dies u. U. großen Zeitgewinn und beträchtliche Kostenersparnis. Nach den allgemeinen Überlegungen zur Frage der Dokumentation streifte der Referent kurz die Arbeitsweise der Dokumentationsstelle der Firma Gebrüder Sulzer AG.

Nach dem Einführungsreferat folgte eine ausgedehnte Aussprache über alle die Probleme, die sich in der täglichen Arbeit einstellen. Es zeigte sich auch hier wieder, wie mannigfaltig diese sind und daß es keine Einheitsformeln gibt, sondern daß die Lösungen den örtlichen Verhältnissen angepaßt sein müssen. Der Erfahrungsaustausch ist das beste Hilfsmittel dazu.

Der Nachmittag vereinigte die Teilnehmer zu einer Besichtigung der Fabrikanlagen. Die Gießerei mit dem fließenden, spritzenden und zischenden Metall hinterließ unvergeßliche Bilder. Ein besonderes Ereignis bildete der Besuch der Montagehalle für die großen Schiffsdieselmotoren, die den guten Ruf der Firma und schweizerischen Schaffens über die Meere in alle Welt hinaustragen.

E. R.

Ausland — Etranger

La 22^e Session de la FIAB

Ce fut à Munich que, suivant l'invitation de nos collègues allemands, la FIAB tint ses assises du 2 au 4 septembre, à la suite de la réunion du Conseil de la FID qui venait de se terminer à Stuttgart. L'École technique supérieure avait obligeamment mis à disposition ses nouveaux locaux, et notamment sa superbe salle de lecture. Nos hôtes avaient non seulement organisé les séances d'une façon exemplaire, ils avaient également eu soin d'agrémenter notre séjour dans la capitale bavaroise par des invitations aux merveilleux « Festspiele » qui se déroulaient à la même époque au Prinzregenten-Theater et dans le cadre unique de Nymphenburg. Des réceptions généreusement offertes par le Président du Gouvernement bavarois et par le Maire de Munich contribuèrent de la manière la plus agréable à faire naître entre les participants, venus de tant de pays, une atmosphère d'entente cordiale extrêmement propice à la bonne marche des travaux. Pendant les deux journées qui suivirent la session, les congressistes eurent la possibilité très appréciée de participer à des excursions dans les paysages renommés des lacs et des Alpes de Bavière.

Le nombre exceptionnellement élevé des délégués fut une preuve, nous semble-t-il, que le Congrès de Bruxelles a atteint l'un de ses premiers buts: celui d'éveiller l'intérêt général pour les activités de notre Fédération. Cent délégués et observateurs exactement représentaient dix-sept pays européens et six pays d'outre-mer (Birmanie, Inde, Indonésie, Japon, Uruguay et U. S. A.), ainsi que deux organisations internationales (FID et Unesco). Une délégation de l'U. R. S. S. fut malheureusement empêchée à la dernière heure de se rendre à Munich, n'ayant pu obtenir à temps les visas allemands nécessaires.

Les comptes rendus des débats et les résolutions adoptées seront prochainement publiés dans les Actes du Conseil de la FIAB. Nous n'en retiendrons ici que l'essentiel. La *section des bibliothèques nationales et universitaires*, étudia avant tout la possibilité d'une répartition des tâches entre les bibliothèques générales du type traditionnel, c'est-à-dire orientées principalement vers les humanités, et les bibliothèques spéciales mettant l'accent sur les sciences et la technique. Il fut décidé de préparer des rapports sur les trois questions suivantes :

1. coordination entre les bibliothèques universitaires centrales et celles des instituts en ce qui concerne les acquisitions, le catalogage, la conservation et le prêt à l'étranger ;
2. les tâches des bibliothèques nationales ;
3. une qualité type de bristol pour les fiches de catalogue.

Ce dernier rapport sera établi par la Suisse, sur la base de la fiche normalisée récemment adoptée par la Bibliothèque nationale et l'École Polytechnique Fédérale et, à leur suite, par nombre de nos bibliothèques. La *Commission des bibliothèques d'hôpitaux*, se fondant sur un rapport de Mme Schmid-Schädlin, décida l'émission d'une feuille d'information destinée à propager l'idée des bibliothèques d'hôpitaux dans les différents pays, en soulignant que ces bibliothèques doivent tout au moins être organisées par des bibliothécaires professionnels et, si possible, aussi être dirigées par ceux-ci. La *Commission des bibliothèques parlementaires et administratives* décida le maintien de la commission unique pour ces deux types de bibliothèques. Elle demanda l'appui de l'Union interparlementaire pour la publication d'un Manuel international de classement des documents parlementaires, et recommanda à l'Unesco d'attirer l'attention des gouvernements de ses Etats membres sur la nécessité de confier les bibliothèques administratives à un personnel qualifié. La *Commission des statistiques* étudia les documents préparés par l'Unesco et formula diverses recommandations susceptibles d'en faciliter l'usage international.

La *Section des bibliothèques des Universités techniques* entendit une série de rapports présentés par ses membres sur des questions d'actualité et proposa une solution au problème des échanges de thèses entre les Etats-Unis et les pays européens, compliqué du fait qu'en Amérique les thèses sont toutes microfilmées, tandis qu'en Europe l'impression reste la règle. La *Section des bibliothèques de lecture publique* discuta un projet de memorandum sur les exigences auxquelles doivent répondre ces institutions, et sur les obligations qu'ont les autorités à leur égard. Un nouveau texte sera soumis aux associations membres avant la prochaine session. Ce document est destiné à aider les bibliothèques et leurs associations dans leur démarches auprès de leur bailleurs de fonds. La *Commission des règles de catalogues*, approuvant le rapport rédigé par M. Chaplin, décida d'étendre cette étude à diverses questions nouvelles, et notamment à la présentation des noms d'auteurs.

La *Commission des échanges de publications*, se basant sur les travaux de la Conférence d'experts convoquée en février dernier par l'Unesco, s'appliqua à définir les documents à échanger et à établir la répartition géographique des échanges existants. La *Commission des fonds anciens* entendit un exposé de

M. Masai, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sur le projet de création d'un groupement international pour l'étude des livres anciens, manuscrits et imprimés, et jeta les bases d'une collaboration permanente entre ce groupement et la FIAB. Elle demanda d'autre part aux associations membres d'établir des listes de pareils livres, reproduits intégralement et dont les chercheurs peuvent avoir communication. La *Commission des catalogues collectifs*, considérant que les problèmes qu'elle a à traiter sont étroitement liés à ceux du prêt international, demanda que ces deux commissions soient toujours présidées par la même personne, comme c'est le cas actuellement. Elle décida en outre de fonctionner comme centre d'information sur ces problèmes. La *Commission du prix des livres et périodiques scientifiques* exprima ses regrets que les contacts avec les éditeurs, proposés à Bruxelles, n'aient pu avoir lieu et demanda que ce projet ne soit pas abandonné. D'autre part, elle émit le vœu que soient établies des listes nationales choisies de périodiques vivants.

La Commission mixte FIAB/FID pour la *formation professionnelle* ayant arrêté son activité après la publication des résultats de l'enquête de Mme Briet, le Bureau exécutif avait pris la décision de rechercher quelle suite devrait être donnée à cette enquête. Une commission réunie ad hoc décida de ne retenir de ces travaux préliminaires que les conclusions concernant les seuls bibliothécaires, et d'examiner si les conditions de recrutement de ces derniers ne pourraient être améliorées. M. Egger, de la BN, fut chargé de préparer, d'accord avec M. Julien Cain, un premier document de travail sur la base duquel le Conseil pourra décider à sa prochaine session s'il y a lieu de constituer une nouvelle commission qui s'occuperait de cette question.

En clôturant ses travaux, le Conseil adopta comme sujet pour le Prix Sevensma 1958 « Le service d'information dans la bibliothèque ». Considérant l'extension que la FIAB prend en Asie, il autorisa le Bureau exécutif de nommer, après enquête, le représentant d'un pays asiatique comme cinquième vice-président.

P. B.

Congresso dell'Associazione Italiana per le Biblioteche

La dott. Adriana Ramelli, direttrice della Biblioteca Cantonale Lugano, ha partecipato quale delegata dell'Associazione Bibliotecari Svizzeri al X Congresso dell'Associazione Italiana per le Biblioteche, che si è svolto a Trieste dal 18 al 23 giugno.

Su questo importante Convegno les « Nouvelles » pubblicheranno nel prossimo numero una diffusa relazione.

Jahresversammlung des Vereins österreichischer Bibliothekare

Vom 6.—10. September fand in Innsbruck die Jahresversammlung des VöB statt, an der auch eine Schweizer Delegation teilnahm. Ein ausführlicher Bericht wird in der nächsten Nummer erscheinen.